





# 1 STRATÉGIE, 5 DÉFIS À RELEVER



## CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

CHIFFRES CLÉS

**2<sup>e</sup> pôle d'emploi** de Loire-Atlantique  
**58 000** emplois

**Infrastructures de transport**  
1 aéroport, 2 gares TGV, Pont de Saint-Nazaire

**1<sup>er</sup> port** de la façade atlantique (en tonnage)

**3 500 étudiants** répartis sur 3 sites à Saint-Nazaire

**2<sup>e</sup> agglomération** de Loire-Atlantique  
**127 932** habitants en 2018

### UNE ACCESSIBILITÉ GRANDE ÉCHELLE À RENFORCER

La desserte du territoire est un élément clé de son développement économique et nécessite des infrastructures routières et ferroviaires performantes que ce soit pour aller à Nantes et à Paris ou bien pour être relié à la Bretagne et à la Vendée. Il est également souhaitable de créer les conditions de connexion des sites industriels pour les flux « très grand gabarit » dans une logique de dynamique internationale du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire.

### UNE DESTINATION TOURISTIQUE ET UNE OFFRE DE LOISIRS À RÉVÉLER

Aujourd'hui, les services à la mobilité (transports en commun, location de vélo, stationnement) sont destinés à répondre aux besoins des résidents à l'année. Demain, ils devront mieux prendre en compte la mobilité touristique et balnéaire et s'adapter en période estivale, en complément des grands itinéraires cyclables (Loire à Vélo, Vélocéan) et de randonnée pédestre (sentier littoral, GR 3...) existants.

## GARANTIR LE « TERRITOIRE DU QUART D'HEURE »

CHIFFRES CLÉS

**+ 1 200 habitants/an** (dont 600/an à Saint-Nazaire) entre 2009 et 2014

**40 %** des déplacements de moins de 1 km effectués en voiture

**Ligne héliYce**  
Bus à haut niveau de service  
**15 000** voyages par jour

**Plus de 20 centralités** centres-villes, centres bourgs, cœurs de quartiers

### MAINTENIR UNE ACCESSIBILITÉ AUX PÔLES D'EMPLOI, DE COMMERCE, D'ÉQUIPEMENTS

Aujourd'hui, la plupart des déplacements des résidents en semaine se font au sein de l'agglomération. Pôles d'emplois importants, équipements structurants, lieux de loisirs et de culture, vaste offre commerciale : les habitants y trouvent réponse à la plupart de leurs besoins. Mais ils ne se rendent pas uniquement dans le sud de l'agglomération ou à Saint-Nazaire. Rapidement accessibles en voiture, les villes voisines (Guérande, Herbignac, Pont-Château, Savenay) offrent elles aussi un panel d'équipements et de services complémentaires. **Le maintien d'une accessibilité routière performante** de même que la **diversification des solutions de mobilité** forment un enjeu majeur pour le fonctionnement urbain du territoire dans un contexte de croissance démographique. Générer moins de nuisances et pollutions constitue aussi une ambition pour faire du bouquet de mobilité un outil **au service de la santé publique et de la qualité de vie**. Cela contribue également à la mise en accessibilité des espaces publics et répond à l'enjeu d'adaptation de la ville au vieillissement de la population.



### À L'ÉCHELLE DE CHAQUE CENTRALITÉ : RAISONNER PIÉTON/ CYCLISTE AVANT TOUT

Aujourd'hui, même en semaine, les déplacements de courte distance sont effectués majoritairement en voiture. Le défi à relever est donc de favoriser au mieux les modes doux afin de diminuer la pollution atmosphérique et de promouvoir l'activité physique. Raisonner piéton/cycliste avant tout, c'est aussi améliorer le cadre de vie en **repensant l'aménagement des espaces publics et viser des centres villes apaisés**. Ces aménagements seront à adapter en fonction des contextes urbains : largeurs de voiries, densité, mais aussi vocation des espaces traversés. Les aménagements cyclables, ou encore les « zones apaisées » (zones 30, zones de rencontre...) permettent de sécuriser les trajets à pied et à vélo, mais aussi de renforcer l'attractivité économique et résidentielle grâce à des espaces publics de qualité.



## ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT D'HABITUDE

CHIFFRES CLÉS

**69 000 logements** dont 55 % de maisons individuelles

**1,31 véhicule** en moyenne possédé par chaque ménage de la CARENE

**800 vélos** à assistance électrique vélycéo mis en location en 2018

**17 parkings** de covoiturage et un site internet [www.ouestgo.fr](http://www.ouestgo.fr)

### DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA MULTIMODALITÉ

Réseau de bus performant, connexion avec l'offre ferroviaire, développement d'itinéraires cyclables, création de services vélos (location, stationnement), Malgré un « bouquet mobilité », en cours de structuration mais déjà présent, la voiture reste encore le mode « réflexe ». **Le développement de la multimodalité** (utiliser plusieurs modes de transport pour se déplacer) passe d'abord par la **mise en place d'une culture partagée** entre gestionnaires de la voirie et des espaces publics, afin de tendre vers des déplacements « sans rupture ».

### DÉPLOYER LES SERVICES DE MOBILITÉ

L'automobile a un avantage : elle répond à tous les besoins de déplacement.

## ENCLANCHER LES COOPÉRATIONS

CHIFFRES CLÉS

**1 Parc Naturel Régional** Brière

**5 réseaux de transport public** desservant l'agglomération : STRAN, Lila presque île, Lila, TER, TGV

**574 000 déplacements** chaque jour sur l'agglomération, dont 65 000 de/vers Cap Atlantique et 16 300 de/vers Nantes Métropole

**14 gestionnaires de voirie** 10 communes + Département + DirOuest + Grand Port Maritime + CARENE

### S'AFFIRMER COMME CHEF DE FILE D'UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE DE LA MOBILITÉ

La CARENE est au cœur de plusieurs logiques de flux, plus particulièrement avec l'agglomération voisine Cap Atlantique. **De nouvelles formes de collaboration sont à imaginer aujourd'hui**. Adapter les périmètres de réflexion et l'offre de mobilité à la réalité des déplacements, telle est l'ambition pour demain. Il faut pour cela mobiliser les acteurs institutionnels (Région, Département, Pôle Métropolitain, intercommunalités voisines, communes), économiques (employeurs), ou issus de la société civile (conseil de développement, associations, citoyens...).



### FÉDÉRER LES ACTEURS DE LA MOBILITÉ

La révision du PDU permet d'identifier les besoins de la CARENE au regard des compétences d'autres collectivités : Conseil régional pour les trains TER et cars régionaux, Conseil départemental pour les routes départementales, État pour les voies ferrées et les routes nationales. Le PDU alimentera le SRADDET\* en cours d'élaboration par la Région des Pays-de-la-Loire, notamment sur les **infrastructures ferroviaires et routières**, les services de transport public qui y sont organisés et les modalités de mise en œuvre de l'intermodalité.

\*Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires



## INNOVER ET EXPÉRIMENTER

CHIFFRES CLÉS

**23 plages** entre Saint-Nazaire et Pornichet

**89 % du parc de logements sociaux** situé sur Saint-Nazaire, Montoir-de-Bretagne et Trignac

**1 personne sur 4** âgée de 60 ans et plus en 2018

**94 % des arrêts prioritaires accessibles** aux personnes à mobilité réduite (100 % pour les arrêts principaux)

### EXPLORER DES SUJETS ÉMERGENTS

La révolution numérique modifie nos pratiques, que ce soit pour consommer (commerce en ligne) ou nous déplacer (nouvelles applications, utilisation de l'open data). La CARENE doit se positionner comme un territoire de recherche permettant le développement de solutions innovantes de mobilité. De même, la question des liaisons maritimes, entre les villes de la presqu'île, vers

le Sud Loire, ou vers les îles bretonnes et vendéennes devra être réexaminée.

### METTRE EN ŒUVRE DES EXPÉRIMENTATIONS

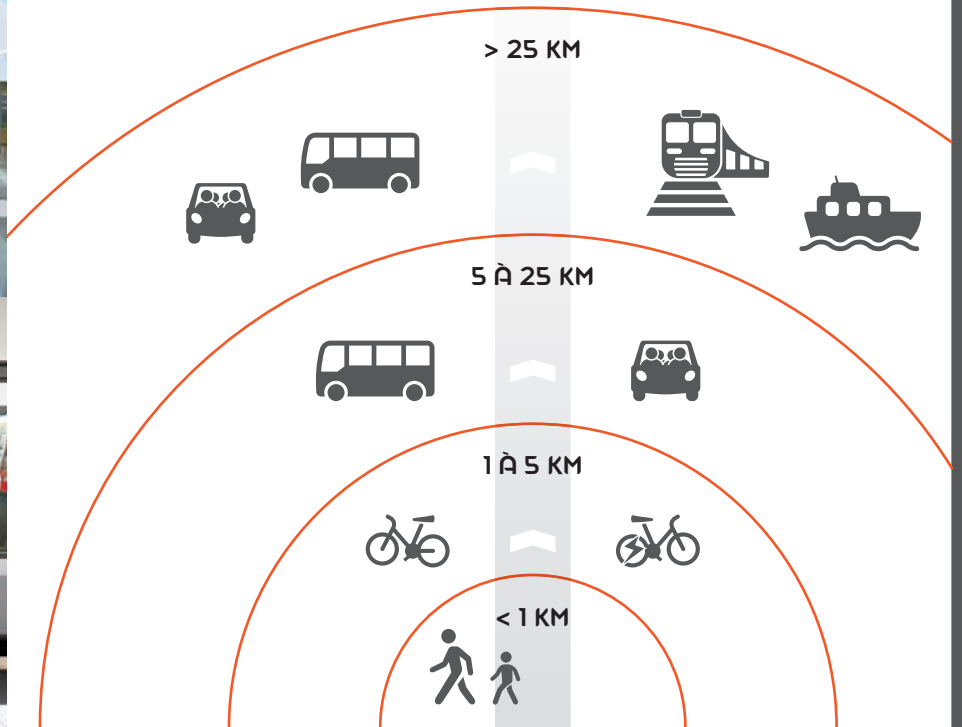
Le test de solutions innovantes, avec la possibilité d'y mettre fin si cela ne s'avère pas opportun, permettra d'accompagner les nouvelles mobilités et de préfigurer l'aménagement des espaces pour les prochaines années.



# UNE AMBITION, DES OBJECTIFS

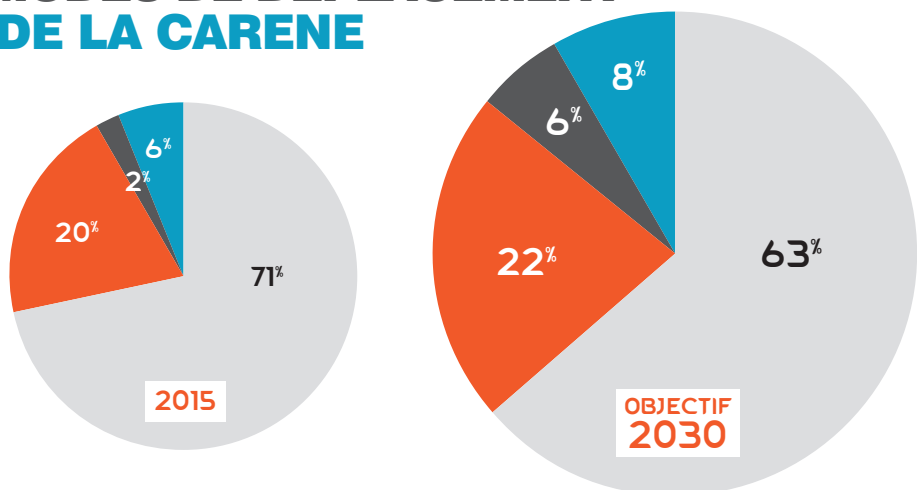


## SELON LA DISTANCE, DÉPLAÇONS-NOUS AUTREMENT!

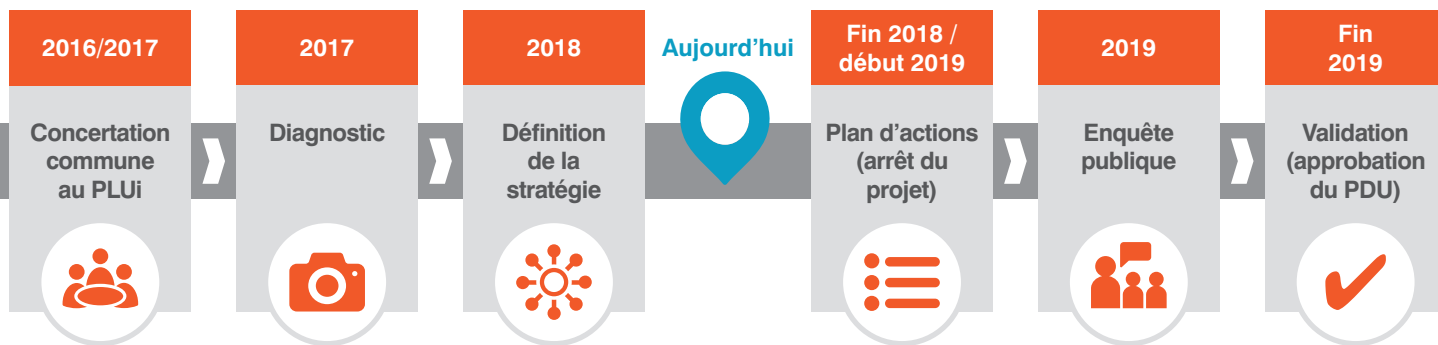


## ÉVOLUTION DES MODES DE DÉPLACEMENT DES HABITANTS DE LA CARENE

- Voiture
- Marche
- Vélo
- Transports en commun



# LA DÉMARCHE SE POURSUIT



## RÉUNIONS PUBLIQUES

### » PDU : les mobilités de demain

- **Jeudi 8 novembre 2018 à 18h30**  
Alvéole 12 (Base sous-marine)  
boulevard de la Légion d'Honneur à Saint-Nazaire

### » PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

- **27 novembre 2018 à 18h00**  
Saint-André des Eaux, Espace du Marais
- **29 novembre 2018 à 18h00**  
Saint-Malo de Guersac, Salle des Fêtes
- **4 décembre 2018 à 18h00**  
Saint-Nazaire, Cinéville



## ACTUALITÉS

### » HYCÉO PASS ET SON OPTION POST-PAIEMENT

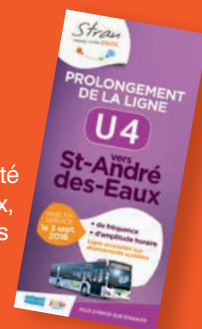


Avec la carte sans contact gratuite hYcéo Pass et son option Post-Paiement, vous vous déplacez librement sur le réseau de bus STRAN sans abonnement ni ticket. Vous recevez le mois suivant votre facture avec uniquement les trajets effectués (montant plafonné à 37 €), qui sera prélevée automatiquement.

Souscription auprès de la STRAN  
[www.stran.fr](http://www.stran.fr) – 02 40 00 75 75

### » PROLONGEMENT DE LA LIGNE U4

Depuis le 3 septembre, la ligne U4 a été prolongée jusqu'à Saint-André-des-Eaux, commune qui a connu ces dernières années le plus fort dynamisme démographique.



### » OUESTGO, LE COVOITURAGE DU QUOTIDIEN

Covoiturez avec Owestgo, un nouveau site internet gratuit de mise en relation entre conducteurs et passagers pour du covoiturage domicile/travail, événementiel ou solidaire.



### » VÉLYCÉO, AUSSI EN COURTE DURÉE

Le service public communautaire vélycéo propose la location longue durée de vélos (en majorité à assistance électrique) pour les besoins de la vie quotidienne (37 € par mois, dont 50 % remboursés par l'employeur pour les salariés). Vous pouvez également louer un vélo à la journée ou à la semaine.